



COMMENT MIEUX VALORISER NOTRE PATRIMOINE ARBORÉ ?

Première Journée de sensibilisation sur les Bienfaits du végétal dans nos villages,
organisée par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Pyrénées-Orientales
à destination des élus et techniciens des collectivités et des professionnels du paysage
Jeudi 8 octobre 2015 à Saint-André

Avec la participation des organismes d'accompagnement et de formation des Pyrénées-Orientales, de l'ADRAGEV,
de l'inter-profession du paysage et des communes de St André, Olette (Evol) et Céret.





COMMENT MIEUX VALORISER NOTRE PATRIMOINE ARBORÉ ?

Journée de sensibilisation destinée aux élus et techniciens des collectivités et aux professionnels du paysage
Jeudi 8 octobre 2015 - Saint-André

COMPTE RENDU DES PRÉSENTATIONS ET ÉCHANGES - BILAN

Le 8 octobre, le CAUE des Pyrénées-Orientales organisait, en partenariat avec l'inter-profession du paysage, la première «Journée des bienfaits du végétal dans les villages» à Saint-André. Cette journée a eu vocation à présenter les organismes et professionnels pouvant accompagner les communes dans leurs projets. Trois projets locaux ont été présentés par les élus et acteurs les ayant portés : la mise en place d'un parc en coeur de village à Saint-André, le fleurissement des ruelles par les habitants à Evol, la protection et la gestion des platanes sur les boulevards de Céret. L'après-midi, une visite de Saint-André commentée par des experts de l'arbre a permis de donner des clefs pour la valorisation de l'arbre et des espaces verts dans les villages.

PREMIÈRE PARTIE - MATINÉE EN SALLE

SUR QUELS ORGANISMES ET PROFESSIONNELS APPUYER LES PROJETS DE MA COMMUNE ? - PAGE 4

PRÉSENTATION DES ORGANISMES ET PROFESSIONNELS

RESSOURCES EN LIGNE

FORMATION

L'ARBRE, HIER AUJOURD'HUI ET DEMAIN DANS NOS VILLAGES - PAGE 5

DES PROJETS LOCAUX DE VALORISATION DU VÉGÉTAL - PAGE 5

LES PLATANES DE CÉRET : GESTION D'UN PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL

LE FLEURISSEMENT DES RUELLES PAR LES HABITANTS D'EVOL

LE PARC DE LA MILOUSSA À SAINT-ANDRÉ : UNE ZONE INONDABLE PROMUE POU MON VERT

ÉCHANGES ENTRE PARTICIPANTS - PAGE 6

LA NÉCESSAIRE EXEMPLARITÉ DES COMMUNES EN MATIÈRE D'ESPACES VERTS

UTILISATION ET FOURNITURE DU BROYAT POUR LE PAILLAGE DES PLANTATIONS

BENEFICES MULTIPLES DU VÉGÉTAL DANS LES VILLAGES

DANGERS DE LA MINÉRALISATION ET DU GAZON SYNTHÉTIQUE DANS LES ESPACES VERTS ET ALTERNATIVES

DEUXIÈME PARTIE - APRÈS-MIDI DE VISITE COMMENTÉE

LA PLACE DE L'ARBRE DANS LES ESPACES PUBLICS DE SAINT-ANDRÉ

ARRÊT 1 : L'ARBRE SUR LES PARKINGS - PAGE 9

COMPRENDRE LES CARACTÉRISTIQUES DU SOL DONT LES RACINES ONT BESOIN

Les racines ont continuellement besoin d'avancer
Il est possible d'améliorer des conditions de sol autour d'un arbre mais seulement jusqu'à un certain point
Mettre en place un mélange terre-pierre si l'on part sur un projet de replantation
Avoir une position claire sur la volonté de maintien des arbres
Diagnostiquer l'état des arbres pour choisir ceux que l'on maintiendra
Rassembler plusieurs arbres dans des fosses de plantations collectives
Compartimenter le sol pour les racines des arbres et les réseaux évoluant dans des espaces différents

ARRÊT 2 : LES ARBRES REMARQUABLES SUR LA PLACE DU VILLAGE - PAGE 10

REQUALIFIER UNE PLACE DE VILLAGE EN PRENANT EN COMPTE DES PLATANES CENTENAIRES

Définir un programme avec l'accompagnement du CAUE
Le maître d'oeuvre sélectionné établit un diagnostic initial, notamment sur l'état des platanes
Le spécialiste de l'arbre établit un diagnostic sanitaire et mécanique

REAGIR FACE À UN DIAGNOSTIC DE RISQUE MÉCANIQUE

La responsabilité de la mairie par rapport à un arbre présentant un risque de chute
Le classement d'un arbre n'empêche pas un abattage justifié, mais un projet de replantation doit être proposé
Les solutions de maintien d'un arbre patrimonial présentant une fragilité mécanique

DANS LE CAS D'UN ABATTAGE, BIEN TRAVAILLER LE PROJET DE REPLANTATION

Bien concevoir la plantation et prévoir un protocole de taille
Le Quai Vauban à Perpignan : un exemple de renouvellement d'un alignement de platane
De la difficulté de créer des conditions de croissance qui arment les arbres face au vent en milieu urbain

LES RÔLES DE LA TAILLE

Peut-on redonner une forme plus libre à un arbre taillé en tête de chat
Faut-il tailler les branches quand les feuilles sont tombées ou pas ?

ARRÊT 3 : LES ARBRES ET ARBUSTES DANS LES PARCS - PAGE 13

LES ESPACES VERTS PEUVENT AUSSI ÊTRE NOURRICIERS ET PÉDAGOGIQUES

L'entretien par une association d'habitants de vergers au coeur de parcs publics
Le parc, excellent support de sensibilisation sur le thème du végétal

UN ESPACE VERT QUI S'INTÈGRE À UN PROJET D'URBANISME À L'ÉCHELLE DU VILLAGE

PRÉVOIR UN PLAN DE GESTION DU PARC

Gerer l'évolution des usages
Gerer le patrimoine arboré
Mettre en place une gestion différenciée

ARRÊT 4 : DES RÉSEAUX SUR LESQUELS S'APPUYER - PAGE 15

PLANTE ET CITÉ : UN RÉSEAU NATIONAL DE GESTIONNAIRES D'ESPACES VERTS

BILAN DE LA JOURNÉE

PARTICIPANTS - PAGE 16

DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE - PAGE 16

HEURE D'ACCUEIL

PRÉSENTATION DES ORGANISMES ET PROFESSIONNELS

L'ARBRE, HIER ET AUJOURD'HUI DANS LES VILLAGES DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

PRÉSENTATION DE PROJETS LOCAUX DE VALORISATION DU VÉGÉTAL EN CŒUR DE VILLAGE

PARCOURS COMMENTÉ DANS LE VILLAGE, L'APRÈS-MIDI

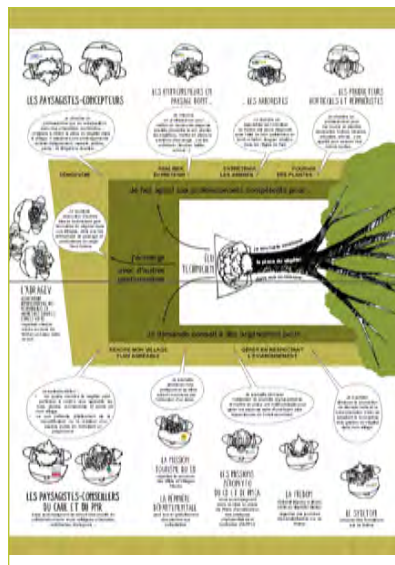
PROCHAINE JOURNÉE DE SENSIBILISATION - PAGE 17

PARTENARIAT - PAGE 17

PREMIÈRE PARTIE - MATINÉE EN SALLE

SUR QUELS ORGANISMES ET PROFESSIONNELS APPUYER LES PROJETS DE MA COMMUNE ?

PRÉSENTATION DES ORGANISMES ET PROFESSIONNELS



La volonté politique de renforcer la présence du végétal dans les villages peut s'appuyer sur un certain nombre d'organismes d'accompagnement et de professionnels. Leur rôle respectif est détaillé sur la fiche conseil éditée par le CAUE. Vous pouvez, par ailleurs, accéder aux supports de présentation des intervenants :

Organismes :

- CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement)
- PNR (Parc Naturel Régional)
- Conseil Départemental
- Sydetom (Syndicat Départemental de Transport, Traitement et Valorisation des Ordures Ménagères et déchets)
- Adragev (Association Départementale des Responsables et Agents des Services Espaces Verts)
- CFA (Centre de Formation Agricole)

Professionnels :

- FFP (Fédération Française du Paysage)
- UNEP (Union Nationale des Entreprises du Paysage)
- FNPHP (Fédération Nationale des Producteurs de l'Horticulture et des Pépinières)

RESSOURCES EN LIGNE

Les intervenants ont rappelé en fin de journée l'existence de plusieurs réseaux et ressources en ligne :

- Le réseau national «Plante et cité» : <http://www.plante-et-cite.fr/> qui mutualise et met à disposition une documentation très riche sur la mise en place et la gestion du végétal dans les villes et villages. Si l'accès de certains dossiers du site est soumis à adhésion, certains documents très intéressants sont en libre accès :
- L'étude sur les multiples bienfaits induits par la présence du végétal dans les villes et villages : http://www.plante-et-cite.fr/ressource/fiche/74/etude_des_bienfaits_du_vegetal_en_ville_sur_le_bien_etre_et_la_sante_humaine
- Le guide méthodologique de conception d'un espace public paysager : http://www.plante-et-cite.fr/ressource/fiche/205/guide_de_conception_ecologique_d_un_espace_public_paysager

Autres documents fort utiles accessibles sur internet :

- Les règles professionnelles du paysage qui définissent les normes d'intervention des professionnels du paysage : un outil très utile pour les commanditaires publics...

<http://www.lesentreprisesdupaysage.fr/tout-savoir/r%C3%A8gles-professionnelles#les-r%C3%A8gles-parues>

- Sur le jardinage dans les écoles. L'interprofession Val'hor fait une opération nationale « jardinons à l'école » <http://www.jardinons-alecole.org/pages/intro.php> . Il y a aussi l'opération « Plus d'arbres plus de vie » - <http://www.plusdarbres-plusdevie.org/>.

FORMATION

Un participant souligne que, dans les petites communes, les élus, parfois directement impliqués dans la gestion des espaces publics, «mettent la main à la pâte». De fait, les formations leur sont généralement ouvertes :

- c'est le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale) qui gère l'offre de formation, et l'ensemble des formations est ouverte aussi bien au personnel technique qu'aux élus
- les interventions du SYDETOM étaient aussi à destination des techniciens et élus, mais il s'est avéré difficile de capter un public pour y participer. Sur une communauté de communes de 30 communes, il a été difficile de rassembler 10/12 personnes à la formation.

L'ARBRE, HIER AUJOURD'HUI ET DEMAIN DANS NOS VILLAGES

L'arbre, hier, aujourd'hui et demain
dans les villages des Pyrénées-orientales



1 - La place historique de l'arbre dans nos villages



2 - Les besoins de l'arbre en milieu villageois aujourd'hui



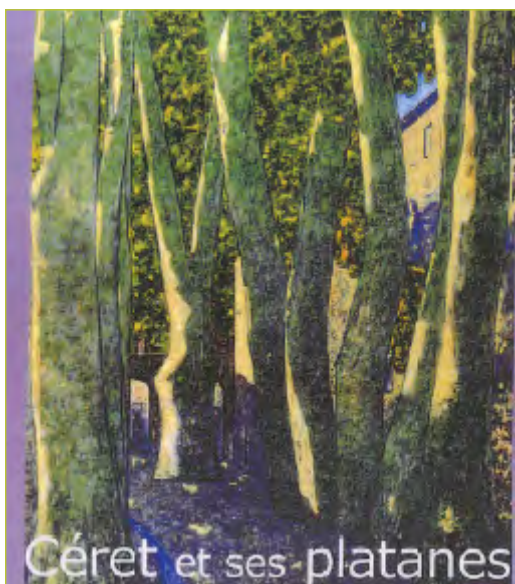
3 - La place réservée à l'arbre dans les espaces publics de demain

Cette présentation montre, dans un premier temps, la présence historique de l'arbre au coeur de nos villages des Pyrénées-Orientales, dont témoignent en particulier les cartes postales du début du XXème siècle. Une seconde partie fait le point sur les besoins fondamentaux des différentes parties de l'arbre - racine, tronc, houppier - puis détaille, via quelques bons et mauvais exemples, les réflexes d'aménagement à même de les préserver. La troisième partie présente quelques réalisations locales qui ont mis l'arbre au coeur de l'amélioration du cadre de vie.

DES PROJETS LOCAUX DE VALORISATION DU VÉGÉTAL

Elus, techniciens municipaux et habitants ont partagé leurs expériences sur trois projets :

LES PLATANES DE CÉRET : GESTION D'UN PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL



Les plantations des boulevards de Céret ceinturant le centre ville sont classées au titre des Sites depuis 1944. Mme Torrent, élue municipale, témoigne de l'attachement des habitants à ces arbres centenaires. Ils rendent les ruelles du coeur de village agréables, en particulier en été où ils rafraîchissent fortement l'atmosphère. Un suivi régulier des arbres a été mis en place et de nouveaux platanes sont plantés dans le centre tandis que d'autres essences sont privilégiées en périphérie. M. Moret, technicien en charge des espaces verts, précise que le maintien de ces arbres entraîne un coût important et une charge de travail conséquente pour les agents d'entretien. Il génère régulièrement des plaintes des habitants. Il nous présente ensuite une démarche menée sur un platane classé dont l'état sanitaire générait des inquiétudes. Plusieurs tests menés par un bureau d'étude spécialisé ont permis d'évaluer la résistance mécanique de l'arbre et de proposer une réduction modérée de la couronne en alternative à l'abattage. Plus de détails sur le support de présentation.

LE FLEURISSEMENT DES RUELLES PAR LES HABITANTS D'EVOL

Mme Ghelfi, habitante d'Evol très impliquée dans l'embellissement du village, nous présente la démarche des habitants. Le village est classé depuis 2003 parmi les «plus beaux villages de France», ce qui marque une reconnaissance d'un patrimoine exceptionnel préservé et mis en valeur. Ce village de 40 habitants, aux ruelles étroites bordées de maisons de schiste a un riche patrimoine médiéval : château féodal et église.



*Evol,
Village fleuri
et arboré*

Le fleurissement par les habitants est responsable : fleurs et plantes adaptées au climat, ne nécessitant pas de traitement, peu d'eau et se ressemant spontanément. L'association «Evol la médiévale» complète le fleurissement des habitants.

Quelques belles photos de la présentation et quelques infos complémentaires ici.

LE PARC DE LA MILOUSSA À SAINT-ANDRÉ : UNE ZONE INONDABLE PROMUE POU MON VERT



Le parc du Miloussa à Saint André - genèse d'un parc en coeur de village

Francis Manent, maire de Saint-André, revient sur l'histoire du village et les réalisations progressives qui ont permis de restructurer son coeur après une phase de développement dispersée dans les années 60 à 80. Le projet politique était de garder/retrouver un village vivant. Côté équipements publics, la municipalité conduit la construction en centre du village de l'école, de salles pouvant accueillir les associations et les fêtes, de la mairie, d'un petit musée d'art Roman et encourage le maintien des petits commerces. Côté espaces verts, la mise en place progressive du parc de la Miloussa, poumon vert, se déployant sur d'anciens jardins, de part et d'autre de la rivière éponyme. M. Manent explique aussi la volonté de

rendre le parc facile à traverser, en particulier pour relier les lotissements au centre du village en évitant la route départementale, très fréquentée. Fort de cette première expérience de projet, la commune a reproduit le même schéma de valorisation sur l'autre vallée auprès de laquelle s'est implanté un collège. Elle cherche aujourd'hui à compléter la trame de déplacements doux le long des espaces verts sur l'ensemble du village. Les détails de ces projets ici. Par ailleurs, la visite commentée de l'après-midi a permis de découvrir dans les détails le village (voir suite).

ECHANGES ENTRE PARTICIPANTS

Suite aux présentations, les échanges en salle ont porté sur les sujets suivants :

LA NÉCESSAIRE EXEMPLARITÉ DES COMMUNES EN MATIÈRE D'ESPACES VERTS

- Une élue locale a interrogé les intervenants sur la sensibilisation des habitants à l'arrêt de l'utilisation de pesticides dans leur jardins. «Les communes peuvent faire de la sensibilisation mais quand les recommandations viennent d'«en haut», c'est mieux accepté. Même si la législation amène la disparition progressive de la commercialisation des produits phyto, les habitants peuvent facilement aller s'approvisionner en Espagne où la réglementation est moins contraignante».

- Le Sydetom précise que tout peut se faire (distribution de broyat, composteurs, actions de sensibilisation) mais, en raison de la taille du département, la demande doit être groupée à l'échelle d'une communauté de communes. «Toutes les communes qui ont évolué en O phyto ont fait une grosse campagne de communication comme Alénia, sans engager plus de personnel. Au bout de 2/3 ans, les habitants ont accepté le changement. Par contre, les techniciens de St-Cyprien expliquent que dans leur commune, les élus et habitants ne sont pas prêts à accepter un recul dans la gestion des espaces verts».

- Claire Atger a rappelé que les habitants ont tendance à copier les pratiques des communes et que tout acte de gestion doit s'accompagner d'une explication. «Les espaces verts des communes sont les modèles pour les particuliers qui s'en servent comme référence. Les communes qui ont réussi à apporter des choses novatrices ont toutes communiqué en amont (panneau d'affichage...). Le grand Lyon n'abat pas un arbre sans mettre un panneau pour expliquer pourquoi. Dans ma petite commune, au sud de Montpellier, soumise aux inondations, ils ont choisi de dérouler du gazon synthétique au pied des arbres... Nous en retrouvons dans tous les jardins et la minéralisation augmente le risque inondation. Nous nous retrouvons avec des taux d'imperméabilisation des sols catastrophiques et leur incapacité totale à absorber l'eau dans une commune en zone rouge du PPRI...»

UTILISATION ET FOURNITURE DU BROYAT POUR LE PAILLAGE DES PLANTATIONS

- Le Sydetom rassemble les déchets verts des habitants, agriculteurs et collectivités et les redistribue gratuitement ou pour un montant modique. «Il n'est malheureusement pas possible de garantir une qualité biologique pour le compost et le BVF produit. Mais la sensibilisation devrait permettre de diminuer progressivement la quantité de produits traités arrivant aux points de collecte. Il n'y a pas de tri des déchets verts selon les essences. Les quantités sont trop importantes et nous sommes déjà contents lorsque nous n'y trouvons que des déchets verts. Du coup, nous obtenons des composts différents avec les déchets provenant de la côte ou du Vallespir».

- La FNPHP a donné des précisions sur les broyats testés en pépinière. « Cette année, j'ai mené des tests de mulch pour les plants en conteneurs : copeaux de bois (hêtre et chêne en mélange), chanvre, paillettes de lin (analin)... Je n'y croyais pas trop, mais au regard de la facture de désherbant et de leur disparition programmée par la législation, il faut trouver des alternatives. Mais sur 3000 conteneurs, nous avons constaté, par ligne, une trentaine d'herbes qui avaient perforé le mulch. Dans les pots où nous avons mis un à deux centimètres de mulch, nous avons moins arrosé. Donc, plus de main d'oeuvre à l'installation mais un gain de temps flagrant sur l'arrosage».

- M. Robineau a précisé l'intérêt du BRF même pour les espaces publics. «Le Bois Raméal Fragmenté est la solution pour diminuer les coûts de désherbage. Cela fait plusieurs années que je distribue gratuitement les déchets broyés de mes tailles. Peu importe l'essence. En mettant ce broyat au pied des massifs, vous économisez de la main d'oeuvre pour le désherbage, plus besoin d'intrants chimiques pour lutter contre les adventices, et en améliorant la qualité du sol, nous améliorons la résistance des végétaux aux maladies. Il faut en mettre une bonne épaisseur, 10 centimètres, car les bactéries et champignons vont rapidement attaquer la cellulose. Une des croyances récalcitrantes est le fait que la tramontane empêche l'utilisation de BRF, c'est faux. Le BRF se tient très bien, à l'inverse des écorces de pin qui sont un produit mort. L'idéal est de l'étendre dans les 24 heures après le broyage pour éviter que son stockage ne déclenche une montée en température. Pour les entreprises, c'est très intéressant, j'ai diminué de 80% mon budget de frais de déchèterie en redistribuant gratuitement mon BRF. Contrairement au compostage qui demande une aération régulière pour se dérouler dans de bonnes conditions, la dégradation du BRF en place ne demande pas d'autre manipulation que la pose initiale. J'ai une plate-forme sur Ene qui fournit toute l'année un producteur de fleurs. Je distribue aussi aux particuliers moyennant le défraiement de la logistique.»

BIENFAITS MULTIPLES DU VÉGÉTAL DANS LES VILLAGES

- Le CAUE indique que l'enjeu, dans les espaces verts du département, ne se limite pas à l'arrêt des produits polluants, à la réduction des déchets verts et à la diminution de la consommation d'eau. «Les communes devraient aussi se questionner sur la qualité paysagère de ces espaces, cadre de vie des habitants. Dans beaucoup de communes, le végétal est assez triste à voir. Le passage en O phyto est souvent perçu comme une dégradation du cadre de vie par un abandon des espaces verts. Au contraire, si une réflexion est menée conjointement sur les objectifs de qualité paysagère, le changement de gestion peut générer un cadre de vie plus agréable».



- La FFP a rappelé les différents bienfaits du végétal dans les villages, présentés dans la plaquette distribuée aux participants. « Cette plaquette donne des arguments étayés scientifiquement. Au niveau social, humain : nous sommes plus heureux à proximité d'espaces verts, nous nous y réunissons. Au plan environnemental : nous reconnaissons l'impact des espaces végétalisés sur les sols, sur la préservation des rivières, sur la température d'une rue, d'une place.

Dans ce département, il s'agit d'un grand facteur d'attractivité touristique. La population préfère venir dans une commune avec des espaces verts, des espaces plantés et arborés que dans une commune « aride » qui en est dépourvue ».

DANGERS DE LA MINÉRALISATION ET DU GAZON SYNTHÉTIQUE DANS LES ESPACES VERTS ET ALTERNATIVES

- Echange sur le gazon synthétique et la minéralisation : Pierre Allouche souhaite défendre le maintien des graminées dans les espaces verts. « La minéralisation n'est pas une solution... Des cailloux, des rochers, de la brique pilée, du schiste etc... c'est très joli mais ça n'apporte rien. Les professionnels des espaces verts doivent s'interroger sur cette dérive, « le désert appelle le désert ». Certes nous avons besoin de faire des économies d'eau... mais chacun sait qu'il existe des graminées qui ne nécessitent que très peu d'eau. Nous devrions interdire la mise en place de gazon synthétique dans les espaces verts. Ce n'est pas notre métier, c'est de la moquette, un dérivé du pétrole : le bilan carbone du gazon synthétique est une catastrophe.

- Importance du choix d'essences adaptées

- La FNPHP rappelle les besoins en eau des plantes à la plantation. Véronique Brun, FNPHP, ajoute deux éléments sur les bienfaits. « Dans nos régions très chaudes, le végétal contribue à abaisser la température. Un endroit végétalisé abaisse la température potentielle de deux degrés, c'est très important en période de sécheresse.

On parle beaucoup d'arrêt de plantation des plantes fleuries dans les collectivités du sud de la France à cause des arrêtés sécheresse régulièrement pris. Un végétal, c'est du vivant qui a besoin d'eau et effectivement si nous ne l'arrosions pas, il meurt. Mais nous aussi sommes des êtres vivants ayant besoin d'eau. Une essence bien choisie et bien plantée n'a pas besoin d'énormément d'eau pour exister et résister à la sécheresse... Par exemple, à Lyon, où vont les habitants le soir dans les périodes de grosse chaleur ? Dans les parcs ! »

- « A Laroque-des-Albères, nous avons testé il y a 7 ou 8 ans la pose de gazon synthétique dans quelques espaces verts. Aujourd'hui, le trèfle jaune transperce le gazon synthétique. Si nous le laissons en place, il sera spontanément envahi et végétalisé par cette plante ».

- Pierre Allouche : « Effectivement, ces moquettes sont perméables, elles accrochent les poussières qui contiennent des graines. C'est un faux argument de dire que le gazon synthétique est sans entretien. Il ne doit servir qu'aux endroits où il n'y a pas d'autres solutions. Les entreprises du paysage ont un rôle à tenir pour empêcher la systématisation du gazon synthétique. Mon entreprise reçoit quotidiennement des demandes de communes pour l'installation de gazon synthétique. Je dis non. En pleine période de chaleur, le gazon synthétique monte à 60/70°C sur un béton, 40°C sur un espace vert !



DEUXIÈME PARTIE - APRÈS-MIDI DE VISITE COMMENTÉE LA PLACE DE L'ARBRE DANS LES ESPACES PUBLICS DE SAINT-ANDRÉ

L'idée est de faire un tour de 2 heures dans les espaces publics de Saint-André pour illustrer sur le terrain les enjeux de l'arbre en milieu villageois. Au travers d'un parcours dans le village, commenté par des experts de l'arbre et de l'aménagement paysager, nous apportons un éclairage direct aux enjeux auxquels toute commune est confrontée : Comment mettre en valeur des arbres remarquables dans le cadre de la requalification d'une place ? Comment rattraper des tailles très sévères ? Comment faire cohabiter stationnement et arbres ? Quelles essences choisir ? Sous quelles formes arbres et arbustes peuvent-ils participer à la composition d'un parc ? Quelle place donner aux espaces verts à l'échelle d'un village ?

Visite commentée par :

Claire Atger, spécialiste de l'architecture du système racinaire des arbres

Jacques Robineau, paysagiste-arboriste - Entreprise Oréane de Perpignan

Marine Cressy, paysagiste conseil du CAUE

Marie Guilpain, paysagiste-concepteur présidente de la FFP LR



ARRÊT 1 : L'ARBRE SUR LES PARKINGS



Contexte : Le parking de la mairie a été aménagé dans les années 1990. Le projet général était de redynamiser le centre ancien du village en implantant, à proximité de l'église romane : la mairie, une salle polyvalente et un lieu d'interprétation de l'art roman. C'est globalement une réussite. La mairie a tenu à maintenir au maximum dans son aménagement les arbres en place. Nous avons donc de très beaux sujets aujourd'hui, en particulier le bosquet de l'église. Un espace arboré, plus en retrait, a été aménagé pour le stationnement. Il a le mérite d'offrir de belles ambiances ombragées, mais les arbres sont peu protégés, certains sont morts, d'autres montrent des signes de dégénérescence.

COMPRENDRE LES CARACTÉRISTIQUES DU SOL DONT LES RACINES ONT BESOIN

LES RACINES ONT BESOIN D'UN SOL AÉRÉ ET VIVANT

CA : Si nous souhaitons maintenir les arbres, il faut connaître leurs besoins. Sur un parking, au-delà des contraintes aériennes, qui ne sont pas majeures, il y a des contraintes de stationnement et de passage des voitures. Cela induit un compactage du sol. Un sol est un organisme vivant : il faut qu'il y ait de la vie dedans, qu'il respire, que l'eau rentre... donc il faut qu'il y ait des trous ! Sinon, le système racinaire de l'arbre ne peut se développer. Il y a un niveau de compactage au-delà duquel les racines ne peuvent plus rentrer. La terre est vivante, il faut éviter de circuler dessus et de la remanier.

LES RACINES ONT CONTINUUELLEMENT BESOIN D'AVANCER

CA : Autre principe, l'arbre est un organisme fixé au sol. Pour se développer, il est obligé d'avancer. Pas en se déplaçant, car le tronc reste toujours au même endroit, mais par le système racinaire qui, lui, grandit continuellement. Tout le monde voit comment les branches d'un arbre se déploient année après année, imaginez la même chose pour les racines. Une racine, c'est «marche ou crève» ! Petite anecdote : le déploiement maximum d'un système racinaire que j'ai mesuré - certes dans les conditions exceptionnelles de la Guyane française - était de 90 mètres de rayon. Nous ne rencontrons pas ces situations ici car les racines rencontrent des obstacles bien avant, mais les racines ont quand même besoin d'avancer dans toutes les directions.

IL EST POSSIBLE D'AMÉLIORER DES CONDITIONS DE SOL AUTOUR D'UN ARBRE MAIS SEULEMENT JUSQU'À UN CERTAIN POINT

JR : Par le BRF, j'ai réussi à sauver le Cèdre de la Banque de France à Perpignan. Il commençait à faire une «descente de cime» parce qu'il était dans un sol complètement compacté.

CA : C'est vrai que le BRF peut réanimer la partie supérieure du sol, donner un coup de pouce à un arbre qui montre des signes de dépérissement. Mais quand un sol est vraiment compacté, jusqu'au stade où il n'y a plus de petits trous et où les vers de terre n'ont pas envie de venir... aussi compacté que les fondations d'une grosse route... il n'y a rien à faire ! La terre est morte, pas de solution miracle, même à grand prix.

METTRE EN PLACE UN MÉLANGE TERRE-PIERRE SI L'ON PART SUR UN PROJET DE REPLANTATION

Si l'on décide de replanter une partie de ce parking vu le mauvais état des arbres en place, nous pourrions alors mettre en place un système de portance qui permettra la circulation des voitures en cohabitation avec les arbres. C'est le mélange terre-pierre. Comme son nom l'indique, c'est un mélange de terre et de pierre qui a été conçu par les techniciens des routes pour avoir la portance nécessaire au passage des voitures sans que la chaussée ne s'affaisse. C'est un squelette de cailloux compactés entre lesquels il y a de la terre. Comme il s'agit d'une grosse granulométrie (4-8cm), les cailloux buttent entre eux, laissant de la porosité. La terre se trouvant à l'intérieur de ces trous est exploitable par l'arbre.

Attention, le mélange terre-pierre est la solution idéale quand on est dans une situation d'interférence circulation-arbre. Mais il ne faut pas en mettre partout : les arbres préfèrent la terre, c'est évident.

DÉFINIR LA PLACE RESPECTIVE DE LA VOITURE ET DE L'ARBRE DANS UN PROJET D'AMÉNAGEMENT

AVOIR UNE POSITION CLAIRE SUR LA VOLONTÉ DE MAINTIEN DES ARBRES

MG : Dans le cas présent, soit l'on considère que l'on est dans un parking, soit l'on considère que l'on est finalement dans un grand parc, un seul ensemble. Dans ce cas, soit les voitures disparaissent, soit elles sont seulement «invitées». On fait donc en sorte que les arbres en place aient la possibilité de s'épanouir et qu'ils soient protégés. Il y a aussi des positions intermédiaires, mais il faut dès le départ se positionner sur la chose la plus importante : soit nous voulons garer le maximum de voitures, soit nous voulons laisser une chance aux arbres de s'épanouir.

MC : Le maître d'ouvrage doit exprimer sur ce qu'il souhaite faire de ce lieu : quels usages, combien de places de parking sont nécessaires ?

CA : La réunion de concertation avec les habitants peut atténuer l'impact des revendications de stationnement et permettre la conservation des arbres existants.

DIAGNOSTIQUER L'ÉTAT DES ARBRES POUR CHOISIR CEUX QUE L'ON MAINTIENDRA

JR : En général, quand un arbre souffre, que ce soit dû au tassement du système racinaire, au rognage racinaire, à des élagages intempestifs, ou à l'arrachage de branches par les intempéries, nous notons une «descente de cime». Les sommités (branches hautes), qui devraient être toujours vertes, commencent à se dessécher. Un arbre a plusieurs périodes de vie comme un homme : naissance, croissance puis sénescence. Quand l'arbre est dans sa période sénescence, il est très dur pour lui de récupérer, comme pour nous passé 70 ans.

CA : Il faut faire une étude de l'environnement des arbres, c'est-à-dire du sol et de la partie aérienne pour définir une stratégie. Dans notre situation, il faut faire un choix : peut-être faut-il garder certains arbres, en éliminer d'autres. Nous allons définir la zone de stationnement en fonction de la position et de l'état des arbres existants. Nous allons plutôt essayer de sacrifier ceux en mauvais état et garder ceux ayant une espérance de vie importante. Et là, nous revenons vers le paysagiste concepteur. C'est dans ce sens que cela doit se discuter.

RASSEMBLER PLUSIEURS ARBRES DANS DES FOSSES DE PLANTATIONS COLLECTIVES

CA : Quand nous plantons, on ne part sur des fosses unitaires de plantations que si nous n'avons vraiment pas le choix. Sinon, nous préférons une fosse collective à 2, 3, 4 arbres selon le volume disponible. Nous essayons toujours de faire une jonction entre un arbre et l'autre. Parce que celui qui est planté au point A aura dans quelques années ses racines au point B et vice-versa. Cela correspond à plus de volume de terre, plus de mise en oeuvre, plus de surveillance... mais aussi une meilleure espérance de vie des arbres donc moins d'élagage, moins d'intervention, etc... C'est donc plus de budget à court terme mais beaucoup moins à long terme.

COMPARTIMENTER LE SOL POUR LES RACINES DES ARBRES ET LES RÉSEAUX ÉVOLUANT DANS DES ESPACES DIFFÉRENTS

CA : Dans l'absolu, je vous conseillerais de ne pas toucher aux racines de vos arbres en ville, de les laisser se développer. Quand j'ai débuté dans ce métier, j'étais «plus royaliste que le roi». On coupait une petite racine, je hurlais. Après, j'ai vu les ouvriers des BTP qui coupaient des racines énormes en expliquant qu'ils avaient toujours fait ça... aujourd'hui, je sais très bien que dans la réalité, quand GRDF passe, il a la priorité, et que vient ensuite la fibre optique, France Télécom... Comme il y a des reprises de voiries en permanence, les racines des arbres se retrouvent forcément canalisées dans une direction. Donc autant concevoir un couloir pour les racines à l'aménagement pour éviter de les blesser à chaque intervention. Il faut indiquer aux arbres : «toi, tu as ça» et aux réseaux : «toi, tu as ça»... «Et vous n'avez pas le droit de communiquer ! ». Dans ce cas, le système qui empêche les racines d'aller voir le réseau (par exemple un guide racine), a sa justification. En région parisienne ou lyonnaise, entre deux grandes avenues, on a planté une ligne d'arbres en terre-plein central de 60 cm de large. Forcément, il y a un sens dans lequel les arbres se tiennent bien et un sens dans lequel ils se tiennent moins bien... Mais comme ils sont ancrés en profondeur, ils vont avoir une certaine tenue.

ARRÊT 2 : LES ARBRES REMARQUABLES SUR LA PLACE DU VILLAGE



Contexte : La place Arago, autrefois place principale du village, a aujourd'hui perdu son rôle de lieu de regroupement. La mairie souhaite transformer cette place qui, aujourd'hui, est surtout un espace de stationnement que l'on traverse sans s'arrêter. La place est caractérisée par deux platanes. Les cartes postales anciennes montrent des sujets au houppier bien développé, qui émergent depuis le sol et ombragent toute la place. Aujourd'hui, l'encombrement du sol (voitures, bacs de plantation autour des troncs) et de fortes tailles ont largement affaibli les arbres et diminué leur impact positif sur la place. Les habitants et la municipalité restent cependant très attachés à ces arbres et souhaitent leur redonner un rôle majeur dans la requalification de la place.

REQUALIFIER UNE PLACE DE VILLAGE EN PRENANT EN COMPTE DES PLATANES CENTENAIRES

DÉFINIR UN PROGRAMME AVEC L'ACCOMPAGNEMENT DU CAUE

MC : La mairie a l'intention de refaire cette place. Le CAUE a accompagné la mairie dans la formulation de grands axes d'intervention : rendre piéton en enlevant les voitures, ne garder que les circulations voitures sur les extrémités, marquer l'axe du porche qui amène au parvis de l'église romane, fleuron patrimonial de la mairie... Et bien sûr revaloriser un peu les platanes. Dans l'idéal, la mairie souhaiterait les garder, laisser se redéployer et recréer des conditions au sol qui leur permettent de rester en bonne santé.

LE MAÎTRE D'OEUVRE SÉLECTIONNÉ ÉTABLIT UN DIAGNOSTIC INITIAL, NOTAMMENT SUR L'ÉTAT DES PLATANES

MG : Une fois que le CAUE a travaillé avec la commune pour dégager les grands axes de réflexion et ce qu'elle désire vraiment... le maître d'oeuvre fait le diagnostic de l'état existant... Circulation, besoins éventuels des commerces, réseaux, mais aussi évidemment des deux platanes ! Nous commençons par faire appel à des professionnels de l'arbre pour qu'ils nous donnent des informations sur l'état de santé des arbres, afin de savoir si nous les incluons dans la réflexion d'aménagement ou s'il faut réfléchir à autre chose.

LE SPÉCIALISTE DE L'ARBRE ÉTABLIT UN DIAGNOSTIC SANITAIRE ET MÉCANIQUE

CA : Il y a plusieurs étapes dans la prise en charge du diagnostic initial. Nous allons «lire l'arbre». Ici, ce sont de très gros sujets, anciens. Ils ont une charpente (branches maîtresses qui sont la duplication du tronc, en permanence présentes pendant toute la vie de l'arbre) qui ont été féroce­ment élaguées. Ils portent les traces de taille récente : les rejets ont dû être repris il y a un ou deux ans. Nous savons faire une lecture morphologique des arbres pour dater les tiges, savoir si elles ont un, deux, trois, quatre, cinq ans...

Le premier point à vérifier est de savoir si cet arbre est capable de tenir. Dans le cas présent, les arbres sont relativement bas et la prise au vent réduite parce qu'ils sont entourés de bâtiments. Pas de couloir de circulation de l'air qui risque de forcer sur l'arbre... Donc le problème ne serait pas le risque de chute intempestive en cas de grand tourbillon de vent.

Ensuite, nous allons demander une étude globale, sanitaire et mécanique, qui va permettre de déterminer si l'arbre est malade. Là, il est attaqué par l'oïdium mais ça c'est un grand classique en fin de saison sur les platanes, ce n'est pas bien grave. Nous pouvons regarder au pied de l'arbre pour observer s'il y a des fructifications de champignons importantes qui peuvent attaquer l'arbre. L'objectif n'est pas de dire : «vous allez conserver l'arbre» alors que c'est un petit vieux qui a 95 ans et n'en a plus que pour 5 ans. Nous n'allons pas lancer quelque chose d'énorme sur des arbres qui sont à deux doigts de mourir. Nous allons faire ça progressivement, dire à la mairie qu'il faut prévoir un remplacement.

REAGIR FACE À UN DIAGNOSTIC DE RISQUE MÉCANIQUE

LA RESPONSABILITÉ DE LA MAIRIE PAR RAPPORT À UN ARBRE PRÉSENTANT UN RISQUE DE CHUTE

CA : La première obligation, quand on est gestionnaire d'arbres et qu'on a des grands sujets, c'est de faire un diagnostic mécanique. A partir du moment où un diagnostic aboutit à une préconisation d'abattage, la responsabilité de la commune par rapport au citoyen est engagée. S'il y a un accident, l'affaire part au pénal. Tout gestionnaire d'arbre le sait. Plusieurs événements dramatiques l'ont rappelé. Il y a l'affaire du platane du parc du Pourtalès qui a tué plusieurs personnes à Strasbourg, le marronnier de Pau, etc.... A Montpellier, lors des tempêtes, les arbres sont «gentiment» tombés de façon parallèle à la chaussée sur des voitures vides...

Il y a eu un changement de politique récemment : nous sommes passés d'une période où nous gérons les risques à la période actuelle où nous voulons les éviter.

LE CLASSEMENT D'UN ARBRE N'EMPÊCHE PAS UN ABATTAGE JUSTIFIÉ, MAIS UN PROJET DE REPLANTATION DOIT ÊTRE PROPOSÉ

MG : Le classement, par exemple sous forme d'espace boisé classé, n'est pas un «permis de ne rien faire». Si nous diagnostiquons quelque chose de très grave et si nous avons un projet de replantation, les services de l'Etat (monuments historiques, DREAL) instruisant ces dossiers sont tout à fait capables de comprendre la problématique et d'autoriser l'abattage. Le classement permet à tout le monde de réfléchir avant de faire quelque chose d'irréversible sur des arbres jugés patrimoniaux au même titre qu'une église...

CA : Si vous vous retrouvez dans une situation où il y a une problématique de résistance mécanique, faites appel au plus vite à un bureau d'études qui fait des diagnostics mécaniques : ce n'est pas inaccessible en terme financier.

Technicien Céret : Cela nous est arrivé : un platane d'un bon diamètre s'est fissuré. Le maire a pris l'initiative de faire un courrier au Préfet qui a donné son aval. Après, une régularisation s'est faite auprès du Ministère de l'écologie et d'autres administrations, mais, dans l'urgence, il a été abattu.

LES SOLUTIONS DE MAINTIEN D'UN ARBRE PATRIMONIAL PRÉSENTANT UNE FRAGILITÉ MÉCANIQUE

Paysagiste concepteur : A St-Guilhem-du-Désert, un grand platane au centre du village a été auto-haubané : pour être sûr que ses branches ne tombent pas. Elles sont câblées entre elles. Est-ce que c'est un bon système ?

CA : Nous avons préconisé cette solution. Dans l'Hérault, il y a plusieurs arbres s'élevant jusqu'à 40m de haut, au-dessus des habitations, que l'on souhaite pérenniser. Ce n'est pas mon métier de faire abattre des arbres, tant que c'est possible, nous l'évitons !

J'interviens avec quelqu'un dont c'est le métier. S'il diagnostique qu'un arbre n'est pas fiable au plan mécanique mais que sa croissance est bonne, que pouvons-nous faire ? Nous mettons en sécurité sous différentes formes. La solution souvent pratiquée est de descendre la «voilure», mais ce c'est jamais bon d'intervenir d'un seul coup en pratiquant des tailles importantes et il faut un accompagnement. Dans les règles de l'art, au-dessus de 5 cm de diamètre pour les racines et 8-9 pour les branches, nous n'intervenons pas. Mais, en pratique, ces principes ne sont jamais respectés.

DANS LE CAS D'UN ABATTAGE, BIEN TRAVAILLER LE PROJET DE REPLANTATION

BIEN CONCEVOIR LA PLANTATION ET PRÉVOIR UN PROTOCOLE DE TAILLE

JR : L'accompagnement à l'abattage d'un arbre patrimonial est un travail de sociologue : faire le travail en amont, discuter avec les gens, peser les options, leurs avantages et inconvénients. Soit garder les arbres en l'état et faire des tailles dans la continuité de ce qui a été fait ou carrément repartir sur du neuf.

MC : Dans ce cas, le nouvel aménagement de l'espace public doit alors, dès le début, prendre en compte la place disponible pour l'arbre. Si l'espèce choisie a naturellement un port adulte qui peut-être contenu dans l'espace disponible, les besoins de taille seront réduits.

JR: Il faut mettre de beaux arbres, très jeunes, à l'échelle des bâtiments de la place et avec ce qu'il faut pour leur développement. Ensuite, il faut mettre en place une gestion de taille adaptée à l'arbre : essayer de ne jamais couper trop gros et ne jamais revenir sur des anciennes coupes.

CA : Nous pouvons aider les communes à définir les protocoles de taille qui alimentent leur cahier des charges au moment de la sélection des entreprises.

LE QUAI VAUBAN À PERPIGNAN : UN EXEMPLE DE RENOUVELLEMENT D'UN ALIGNEMENT DE PLATANE

JR : Si vous décidez d'enlever des arbres pour mettre de jeunes sujets, il faut ensuite anticiper l'encombrement que les arbres vont prendre par rapport aux façades. J'ai l'exemple du Quai Vauban à Perpignan. J'avais un avis à donner sur ce qu'il fallait faire avec les platanes : soit abattre tous les platanes, ou n'enlever que ceux qui étaient vraiment dangereux. Les conclusions de l'expert de Montpellier avec lequel j'ai travaillé penchaient pour la seconde option. Ma formation d'urbaniste me faisait dire : ce n'est pas le bon choix, il faut partir sur du neuf. Quand nous faisons un acte d'aménagement dans la ville, c'est un beau processus et si nous plantons quelques petits arbres maigrichons avec des vieux arbres, qui ne sont pas en très bon état mais que l'on peut conserver, il va y avoir un décalage au niveau de la vision d'ensemble. A l'époque, un arbre est tombé sur une 206 rouge dans une rue adjacente et le maire de l'époque a eu très peur. Cette peur du pénal dont nous avons parlé. Il a pris sa décision : on coupe tout.. et ils ont tout coupé. Ils n'ont mis que des jeunes platanes qui sont aujourd'hui magnifiques. Mais ils commencent à prendre une sacrée dimension et comme ils sont bien plantés, il risque d'y avoir des sujets qui vont croître à l'image de ceux du square Bir Hakeim. A mon avis, ils ne les ont pas taillés suffisamment régulièrement pour essayer de les réduire.

DE LA DIFFICULTÉ DE CRÉER DES CONDITIONS DE CROISSANCE QUI ARMENT LES ARBRES FACE AU VENT EN MILIEU URBAIN

CA : Un exemple riche d'enseignement, c'est Antigone à Montpellier. Ricardo Bofill et la mairie de Montpellier ont planté des arbres contre les façades. Ils sont «pris en sandwich» et essaient d'attraper la lumière : comme ils essaient tous en même temps, toute la croissance est mise dans l'allongement et non dans l'épaississement. S'il y a des sollicitations, cela risque de casser. C'est très compliqué, nous devrions revenir à des fondamentaux de foresterie dans la gestion des ensembles arborés des villes. Il est évident que si l'on veut des arbres qui montent assez vite et remplissent leur contrat, il vaudrait mieux les planter serrés. Densité serrée au début, des petits jeunes si possible, puis pratiquer un éclaircissage en enlevant un sur deux : c'est comme cela que nous avons toujours fait les plantations forestières. C'est très difficile à faire passer aujourd'hui. Nous devons dégager des volumes progressivement, au fur et à mesure que l'arbre grandit, donc anticiper.

LES RÔLES DE LA TAILLE

PEUT-ON REDONNER UNE FORME PLUS LIBRE À UN ARBRE TAILLÉ EN TÊTE DE CHAT

MC : Justement, je me posais une question par rapport à cette place mais aussi à de nombreux endroits du département où l'habitude est prise de tailler des arbres en tête de chat que l'on reprend tous les ans... Est-il possible de redonner à ces arbres un projet de forme plus libre avec un projet de régénération sur plusieurs années?

JR: L'arbre a horreur du changement de taille, il faut continuer sur cette même taille. La tête de chat se maîtrise très bien, mais implique une intervention au moins tous les deux ans (et non pas tous les ans). La tête de chat fait partie de la culture du Vaucluse, par exemple, «spécialiste de la taille en tête de chat» et il n'y a aucun souci. Ça fonctionne très bien sur le platane, mais dans notre cas il y a eu des coupes très drastiques à un moment : les gestionnaires ont laissé partir les rejets pendant 5/6 ans avant de penser de les recouper 5-6 ans après... Ces arbres ont beaucoup souffert.

FAUT-IL TAILLER LES BRANCHES QUAND LES FEUILLES SONT TOMBÉES OU PAS ?

CA : Il y a des objectifs de taille différents. Soit l'on est dans une taille d'entretien de forme architecturée, en rideau ou autre, soit l'on est dans une taille pour limiter les volumes.

JR : En hiver le platane reçoit moins d'exposition au soleil, il entre en dormance. Pour les tailles importantes, il vaut mieux les faire en hiver.

CA : Pourquoi faut-il attendre que les feuilles soient tombées ? Parce que la feuille est «l'usine à gaz» de l'arbre : c'est elle qui fabrique tout et produit la matière organique. A la belle saison, le feuillage est le «garde-manger», puis à l'automne il se vide et envoie tout dans les tissus de réserve, en particulier le tronc qui devient alors le «congélateur» de l'arbre. En taillant quand les feuilles sont tombées, je n'impacte pas du tout les réserves de l'arbre : il va donc très bien repartir.

Par contre, si j'ai envie de contenir un arbre, donc de pratiquer une forme de taille particulière, et que je n'ai pas de reprise suffisante, je vais pratiquer une taille en vert. Une taille en rideau, par exemple, se pratique de temps en temps sur des arbres verts.

JR : A condition que la taille en rideau soit effectuée avec des outils affûtés correctement. Il ne faut pas de déchirure sur les coupes. Comme nous taillons sur des petites brindilles, le bois d'été, qui est encore en pleine activité, peut retrouver en un an la taille qui a été faite. Les tailles d'été permettent à l'élagueur de voir ce qu'il taille. On enlève par exemple le bois mort que l'on distinguerait plus difficilement en été à cause du feuillage.

CA : Et s'il n'y a pas d'objectif, ne taillez pas l'arbre, il vous remerciera !

TECHNICIEN ESPACES VERTS ARLES-SUR-TECH : Lorsque l'on me demande d'élaguer des platanes, cela me demande énormément de travail parce qu'il faut prévoir des nacelles. Mais en taillant tous les ans ou tous les deux ans, c'est plus facile. Nous pratiquons une taille pour contenir les volumes des platanes, quand les feuilles sont tombées. Lorsque nous sommes contraints de tailler avant que les feuilles ne soient tombées, nous aidons la cicatrisation avec une pâte, est-ce que c'est bien ?

JR : Personnellement, je n'utilise pas les cicatrisants.

ARRÊT 3 : LES ARBRES ET ARBUSTES DANS LES PARCS



Contexte : Le parc de la Miloussa a été présenté en matinée par la commune. Il s'agit d'un parc aménagé au début des années 80 le long d'une vallée qui a permis de reconnecter les lotissements au centre ancien. Ce parc est aujourd'hui très utilisé. Il est composé de plusieurs parties. La partie la plus ancienne consiste en une prairie parsemée d'arbres isolés sillonnés de chemins. L'arbre et l'arbuste sont omniprésents et qualifient les différents espaces.

LES ESPACES VERTS PEUVENT AUSSI ÊTRE NOURRICIERS ET PÉDAGOGIQUES

L'ENTRETIEN PAR UNE ASSOCIATION D'HABITANTS DE VERGERS AU COEUR DE PARCS PUBLICS

MC : je propose de faire un petit aparté à propos de l'ancien verger d'amandiers, qui a été intégré au parc. Je voudrais donner la parole à Lucie Julien du PNR pour qu'elle nous parle d'une expérience qu'elle a menée sur des «restes» de vergers présents sur des espaces publics de Cerdagne dans l'objectif de relancer leur entretien.

Lucie Julie : il est assez fréquent dans nos communes d'avoir des restes de vergers. En Cerdagne, c'est le cas d'une commune avec les restes de plantations traditionnelles de poiriers et de pommiers. Ces vergers sont importants, ils sont identitaires. Donc, nous en avons fait des espaces d'apprentissage et aussi de rencontre et de lien social. L'idée, c'est d'organiser des formations à la taille et à la restauration des arbres fruitiers. Pour ces amandiers, il pourrait y avoir une formation pour montrer comment leur redonner une deuxième jeunesse avec des principes simples de taille douce. Ces principes peuvent ensuite être appliqués chez les privés qui ont participé à la formation : l'idée est de profiter de ces vergers comme lieu d'expérimentation.

Ce qui est assez positif en Cerdagne, c'est qu'une petite association s'est créée regroupant les personnes qui avaient participé aux formations. Cette association s'est engagée à participer à l'entretien du verger, moyennant la récolte et la transformation des fruits. C'est une dynamique intéressante à mettre en place entre les habitants et les espaces collectifs. Cela demande un peu d'organisation, de communication et un lien étroit entre la mairie et l'association : chacun ne vient pas avec son panier pour ramasser. Nos espaces verts peuvent être aussi productifs, nourriciers, et cela nous l'avons un peu oublié.

LE PARC, EXCELLENT SUPPORT DE SENSIBILISATION SUR LE THÈME DU VÉGÉTAL

CA : Un autre aspect important, c'est l'outil pédagogique qu'un tel parc représente. Des vergers qui ramènent les gens vers le jardinage, j'ai même vu ce type d'expérience en région parisienne, dans les Yvelines, par l'appropriation d'un ancien verger !

Et pourtant, la population était loin d'être une population rurale. Cela prouve que nous avons toujours besoin d'un contact direct avec la terre. Ce contact là, nous venons le chercher où nous pouvons et nous avons besoin de communication pour comprendre ce qui s'y passe.

Pour moi, un tel parc permet d'expliquer des tas de choses. Si j'avais la main là, je ferais de la pédagogie sur beaucoup de choses, avec des panneaux d'affichage pour expliquer aux gens ce qu'est un sol, pourquoi un arbre pousse, pourquoi il y en a à feuillage persistant, d'autres à feuillage caduc, qu'est-ce que cela veut dire dans la gestion, etc.... Les gens ont la capacité de comprendre pourvu qu'on leur explique très simplement. A partir de là, ils s'approprient le lieu et cela fait tache d'huile au-delà du parc.

UN ESPACE VERT QUI S'INTÈGRE À UN PROJET D'URBANISME À L'ÉCHELLE DU VILLAGE

MG : C'est assez exceptionnel pour une si petite commune d'avoir des espaces verts piétonniers aussi importants presque au cœur du village ! Nous avons appris ce matin que ce parc fait partie d'une réflexion d'ensemble ayant pour but de lier quartiers nouveaux anciens et d'avoir une continuité de tous ces espaces en bord de rivière.

JR : Il me semble que ce genre de trouée verte dans une ville, c'est l'idéal. On sent qu'il fait bon y être. C'est important d'y penser dans le cadre des documents d'urbanisme, le PLU doit réserver des zones comme cela. Je ne me suis pas fait que des amis en préconisant de réserver à la ville la minéralité et de mettre les arbres dans des endroits qui leur sont appropriés. Ici, c'est un endroit approprié aux arbres et aux arbustes. Un laurier rose, je préfère le voir comme cela plutôt que délimitant le périmètre d'une petite propriété de lotissement et taillé tous les ans comme un mur végétal.

MC : C'était un argument du maire qui ne souhaite pas aménager des micro espaces verts dans les lotissements ne servant à personne, préférant investir dans des espaces servant à tout le monde.

JR : Le 1% paysager, c'est surtout la « cerise sur le gâteau » donnant bonne conscience aux promoteurs. Il y a certes une loi précisant que chaque lotissement doit avoir un pourcentage d'espaces verts. Cela n'interdit pas de réserver le budget pour aller planter ailleurs dans un espace vraiment réservé aux espaces verts, en l'expliquant aux habitants, bien sûr.

CA : En même temps, les lotissements sans aucun végétal, c'est une horreur totale !

PRÉVOIR UN PLAN DE GESTION DU PARC

GERER L'ÉVOLUTION DES USAGES

MG : Quelle cohérence donner à un tel parc ? Comment faire en sorte que tous ces petits morceaux, rattachés au fur et à mesure, donnent un grand parc cohérent où tout le monde ait envie d'aller ? Nous voyons qu'il y a un coin jeux d'enfants, un théâtre de verdure... A chaque fois que nous rajoutons des activités ou des éléments à un parc, il faut avoir en tête un plan directeur, un schéma, quelque chose qui nous guide. Avoir en tête un plan directeur sur 10 / 20 ans permet de définir plusieurs choses :
- si nous rajoutons une circulation, nous allons le faire de telle manière, de telle largeur avec tel matériau.
- si nous rajoutons du mobilier - bancs, poubelles... - nous allons utiliser tel type de mobilier
... pour que dans 10 ans nous ne nous retrouvions pas avec des choses complètement hétéroclites. Un schéma directeur demande à être réactualisé. Au bout de 10 ans, cela permet de repérer les choses ne correspondant plus à ce dont nous avons envie, et d'envisager, avec les habitants, l'évolution du parc sur la décennie qui arrive.

CA : Il faut savoir garder la lumière du lieu, ne pas trop en rajouter. Nous avons souvent ce genre de problématique sur des volumes très grands et des espaces très beaux. Dans la caricature, chaque maire peut avoir envie de marquer sa trace, ce qui donnera au final des réalisations complètement contradictoires.

GERER LE PATRIMOINE ARBORÉ

Un plan d'aménagement et de gestion permet aussi de gérer la végétation, comme dans une forêt. Il faut arriver à réfléchir pour donner des lignes directrices :
- il y a des arbres ayant une valeur patrimoniale. Qu'est-ce que j'en fais, comment j'entretiens ? Est-ce que sur des pieds d'arbres comme celui-là, j'autorise la libre circulation ?

Est-ce que je veux y mettre le fameux gazon qui fera venir la tondeuse autotractée et l'arrosage automatique... qui me tueront l'arbre dans les 10 ans ? Ou vais-je préserver cette zone pour éviter de l'impacter ?

- Les arbres ne sont pas indéfinis, nous ne travaillons pas que pour nous, mais pour les générations futures ! Cet arbre-là est très beau mais il a une espérance de vie limitée. Comment préparer sa succession ? Vais-je attendre que cela fasse un gros trou ? Ou anticiper et planter jeune et petit pour que cela marche bien ?

En bon gestionnaire, je dois constituer une base de données de gestion et d'entretien de mes arbres : mon ordinateur sonne tous les « tant de jours » pour me dire il faut faire telle action sur telle zone, sur tel arbre, etc... Cela permet d'avoir un diagnostic régulier des arbres, d'entretenir le sol, d'anticiper les replantations.

JR : Sur la place du village, vous ne pourrez pas mettre un petit arbre, il faudra mettre un gros arbre en remplacement. Ici vous pouvez mettre des petits arbres, c'est un beau terrain d'expérience sur les espaces verts. Ici, nous pouvons faire ce que nous voulons !

METTRE EN PLACE UNE GESTION DIFFÉRENCIÉE

MG : Quelle place laisser à l'aspect naturel dans un tel parc ? Nous allons passer au bord d'une rivière... Comment inviter la végétation naturelle dans un parc et comment faire en sorte de s'éviter le plus de travail possible. Car, finalement, ce qui pousse de façon naturelle en bord de rivière n'a pas besoin de beaucoup d'entretien.

Face à l'ampleur de l'espace -et encore, nous n'avons pas tout vu- nous constatons que nous ne pouvons pas intervenir de la même manière partout. Nous ne pouvons pas planter des lauriers roses ou d'autres arbustes ou faire du fleurissement sur toute la surface. Toujours dans le cadre d'une réflexion générale, il faut hiérarchiser : à tel endroit nous allons «mettre le paquet» : ici, nous allons avoir du gazon arrosé, là-bas nous allons investir sur des arbres magnifiques... Et nous allons laisser d'autres endroits plus sauvages, les laisser évoluer, peut être éloigner la circulation de certaines parties du parc.

ARRÊT 4 : DES RÉSEAUX SUR LESQUELS S'APPUYER

PLANTE ET CITÉ : UN RÉSEAU NATIONAL DE GESTIONNAIRES D'ESPACES VERTS

CA : J'entendais à midi un certain nombre de personnes dire : « on démarre, on est élus, on arrive et on a tout à faire... Par quoi on commence, qui on appelle ? ». Le CAUE, ça c'est sûr ! Mais après, pour des informations complémentaires, il existe des structures ressources comme Plante et Cité. C'est une association qui regroupe des collectivités, des professionnels, des organismes de recherche et de formation autour du végétal. Elle collecte les retours d'expériences des communes et professionnels, fait remonter de nombreuses informations et des formations proposées moyennant une adhésion. Cela peut être constructif pour chaque commune s'intéressant au végétal et aux bienfaits du végétal, peu importe sa taille.

Sur le site «Plante et Cité», vous trouverez des fiches techniques, de l'aide à la rédaction des différentes pièces, il est également possible de télécharger les règles professionnelles de l'UNEP... Plante et Cité est un réseau avec une liste de communes adhérentes. Une petite commune de 20 habitants a besoin d'une «grande sœur», puis d'une «grande grande sœur» puis d'une plus grande encore...



Certaines communes disposent d'un budget confortable et peuvent réaliser une multitude d'expériences. Il doit y avoir des échanges dans les collectivités territoriales : les expériences de la communauté urbaine de Lyon, de la ville de Rennes, de Strasbourg, Montpellier, Perpignan, doivent servir de références aux communes de 20 habitants.

Petit exemple sur la communauté urbaine de Lyon : le gestionnaire des arbres d'alignement, connu au niveau national, a créé depuis quelques années des journées à thèmes qui regroupent son personnel. Une quinzaine de chargés de secteurs sur la communauté urbaine de Lyon, mais aussi les gens de la ville de Lyon, les gestionnaires d'arbres de toutes les petites villes périphériques et du département. Cela commence à constituer une importante masse critique de personnes travaillant en collaboration à l'occasion de journées thématiques, chapeautées par la commune ou la communauté urbaine. Il s'agit de formation interne faisant venir des spécialistes s'exprimant sur des thématiques intéressantes. Cela manque ici.

Aujourd'hui, Plante et Cité n'intègre pas encore assez les difficultés des petites communes ou la particularité du climat méditerranéen. Mais comme ce dernier est «en train de filer vers Paris», elle va bien être obligée de le rencontrer un jour ! Il y a des contraintes particulières de gestion de la plantation en milieu méditerranéen : on doit amener l'eau d'arrosage en profondeur et non pas en surface, par exemple. Il y a quand même quelques retours d'expériences importants sur ces villes, il est dommage de ne pas en profiter ! Il faut savoir utiliser les réseaux.

La cotisation est calculée en fonction du nombre d'habitants. Il y a peut-être une structure locale qui peut cotiser. Ils font des formations également, des journées comme celle-ci, sur Perpignan, Montpellier, etc. Tout le monde peut s'inscrire, même les particuliers. La première journée organisée était sur le thème : mélange terre-pierre : c'était pour faire de la pub pour «Plante et Cité»... et ça a eu un tel succès que ça s'est institutionnalisé !

Ils organisent aussi des conférences au salon Paysalia à Lyon, tous les deux ans début décembre. C'est un salon professionnel réservé aux entreprises de paysage, il y a plus de 500 exposants. C'est très intéressant. Il y a aussi l'Adragev...

CM : Pour les collectivités, il est important aussi de se fédérer au sein du réseau Hortis. Ils ont fait récemment leur congrès à Marseille. C'est important qu'il y ait une fédération nationale représentative avec laquelle nous puissions régulièrement communiquer.

BILAN DE LA JOURNÉE

Ce bilan a été fait sur la base des échanges de fin de journée et des questionnaires d'évaluation remplis par les participants.

PARTICIPANTS

Cinquante personnes ont participé à la journée et sont restées l'après-midi, pour la plupart d'entre eux.

Le principal public visé - élus et techniciens des collectivités - a répondu présent. Cependant nous pouvons espérer une plus grande participation lors de prochaines journées. Il paraît particulièrement important... et difficile de faire venir ensemble des binômes techniciens/élus d'une même commune. Les professionnels sont peu nombreux, sans doute intéressés par des journées plus pointues au niveau technique.

Echanges de fin de journée :

«Un technicien : Ce qui est important, c'est d'avoir plus d'élus dans les participants. Le plus dur pour nous en collectivité, c'est de tomber sur des élus qui, pour les espaces verts, pensent à leur jardin. A l'échelle de la ville, nous ne gérons pas un petit jardin de 500m².»

CA : J'ai participé aux journées organisées par le CAUE 34 avec Denis Fraisier en association avec le Conseil Général, le gestionnaire des arbres du service des routes. C'est vrai que nous avons besoin de journées avec des élus où il y a une communication sur ce qu'est le végétal, ce que l'on peut faire ou non, comment ça se gère. Dans ces journées du CAUE 34, j'ai vu très régulièrement des techniciens, venus avec «leurs élus», qui posaient des questions insidieuses « Hein madame, il ne faut pas faire comme ça ? » C'est le moment où il est possible de discuter, où le technicien est en face de son élu et a du poids pour dire les choses. Des journées où l'on fait intervenir tous les protagonistes, où se croisent le point de vue du concepteur, le point de vue de l'élu, du technicien, etc... sont toujours très fructueuses. Toute démarche de paysage est une démarche transversale et la première transversalité, c'est la concertation entre les élus et les techniciens.

DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE

HEURE D'ACCUEIL

L'heure d'accueil pourrait être avancée à 9h30, cela permettrait de faire une pause en milieu de matinée.

PRÉSENTATION DES ORGANISMES ET PROFESSIONNELS

Le format de présentation a été perçu de façon un peu indigeste. Certaines présentations ne s'adressaient pas assez au public d'élus et techniciens de mairie qui était ciblé. Ceci dit, la diversité des intervenants a été l'un des points les plus appréciés par les participants. Il serait souhaitable que cela se fasse sous la forme d'interventions complémentaires commentant des projets ou des lieux précis. L'insistance sur la nécessité de réfléchir les projets en amont pour que le végétal ne soit pas perçu principalement comme une contrainte a été appréciée également.

L'ARBRE, HIER ET AUJOURD'HUI DANS LES VILLAGES DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

La partie historique montrant la présence de l'arbre dans les villages via des cartes postales anciennes a été appréciée comme un moment de pause et de mise en avant d'une qualité locale. La seconde partie sur les besoins de l'arbre aurait pu être plus technique ou venir en complément de situations précises évoquées dans les présentations de réalisation ou pendant la visite de site.

PRÉSENTATION DE PROJETS LOCAUX DE VALORISATION DU VÉGÉTAL EN CŒUR DE VILLAGE

Ces interventions ont été très appréciées, en particulier parce que portées par les acteurs des projets, élus, techniciens ou habitants.

PARCOURS COMMENTÉ DANS LE VILLAGE, L'APRÈS-MIDI

Cette partie a aussi été très appréciée. Les lieux traversés ont permis de questionner de façon concrète des situations rencontrées couramment dans les communes. La diversité des intervenants, y compris des spécialistes extérieurs au département, a été appréciée. Elle aurait pu être renforcée, notamment en invitant des élus et techniciens espaces verts de Saint-André à participer.

PROCHAINE JOURNÉE DE SENSIBILISATION

Les participants et organisateurs trouvent souhaitable que de nouvelles journées de ce type soient organisées. La date fixée début octobre convient car cela permet de visiter des espaces verts encore en feuille.

Les thèmes suggérés :

- le choix des végétaux (en termes de palette et de fonction paysagère)
- la végétalisation des murs et toitures
- le patrimoine et sa mise en valeur par le végétal
- les alternatives aux pelouses et jardinières
- le végétal dans l'aménagement urbain et dans le projet d'aménagement global
- les problématiques spécifiques au littoral
- les bienfaits du végétal dans les villages
- l'eau dans les villages
- le passage au O phyto
- la gestion des cimetières

Il apparaît que si le thème permet de capter un public, c'est surtout le format des échanges qui a intéressé les participants et a été perçu comme original par rapport à d'autres journées de ce type.

PARTENARIAT

Echanges de fin de journée :

«Un participant : Utiliser le label «Villes et villages fleuris» est une très bonne manière de faire venir les élus, c'est la carotte. Tout le monde pense que c'est le nombre de fleurs sur le panneau qui est important, mais cela n'a rien à voir, c'est bel et bien une démarche de paysage. En regroupant les deux, nous aurions certainement beaucoup plus de communes.

Laurent Massonet, Adragev : je fais partie du jury de Villes et villages fleuris et je constate que les élus s'imaginent toujours que quand nous passons dans une ville, c'est surtout la fleur qui compte. Pourtant, dans la nouvelle grille, la fleur ne représente que 10 points... Nous sommes plus sur du développement durable, du mobilier, du paysage que sur de la petite fleurette. A un moment donné, il va falloir changer le titre, c'est « fleuris » qui ne va pas. Les riverains ne comprennent pas. Avec le terme «Villes et villages fleuris», ils s'imaginent que si l'on a planté 6000 fleurs, la ville est magnifique. Cela correspond bien au fleurissement mais nous ne regardons pas que ça.

Julie Blanc, CD : C'est une démarche qui a plus de 50 ans, c'est un vieux label qui nous permet de nous mettre en contact avec les élus et de les motiver. Il vaudrait mieux le conserver et y ajouter un sous-titre. Si à chaque fois, on nous fait venir pour les fleurs et que nous repartons en disant «non, ce ne sont pas les fleurs»... finalement c'est pédagogique.

LM, Adragev : Lors du salon que nous organisons tous les ans, le Conseil Départemental participe et donne les informations à toutes les personnes présentes.

Quand une ville est inscrite à un prix, à une fleur ou autre, elle reçoit un dossier avec la fiche de notation précisant les critères. Nous faisons des réunions en amont avec les élus, nous leur expliquons le déroulement de la visite, et nous leur donnons quelques conseils. Parfois, nous visitons même au préalable avec la commune et les membres du jury pour mettre le doigt sur ce qui ne va pas. Nous essayons de les accompagner.

Il faut savoir que la ville qui reçoit les membres du jury fait visiter ce qu'elle veut, elle fait son parcours par rapport au temps imparti. C'est aussi aux techniciens ou au maire qui représente la commune d'expliquer la ville, ce qu'ils ont fait, et de réaliser un petit fascicule avec quelques photos illustrant les actions.

Au niveau du partenariat, il semble donc intéressant de renforcer les contacts avec le Conseil Départemental et l'ADRAGEV. Outre le réseau d'élus et de techniciens de ces organismes, il serait opportun de s'insérer dans des événements qu'ils organisent : salon de l'ADRAGEV en février, tournée/remise de prix VVF...

Le CAUE remercie l'ensemble des intervenants et participants à cette première «Journée des bienfaits du végétal dans nos villages» et vous donne rendez-vous en 2016 pour la prochaine édition.